

Syllabus Transition écologique pour un développement soutenable (TEDS)

Certification TEDS



ECTS
3 crédits
surnuméraires



Durée
24 heures
environ



Composantes
UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines /
UFR Sciences & Techniques / UFR STAPS /
UFR Droit (Toulon & Draguignan) / UFR
Economie et Gestion



Niveau
Licence 2

Présentation

Conformément aux recommandations du rapport remis par Jean Jouzel et Jean-Luc Abbadie en 2022, la certification Transition écologique pour un développement soutenable¹ a pour objectif d'intégrer, dans toutes les formations de premier cycle, un **socle de connaissances et de compétences sur la TEDS**.

Les principales thématiques enseignées sont :

- le **changement climatique** incluant l'atténuation et l'adaptation,
- la **biodiversité** et sa préservation,
- les **ressources** et leur disponibilité (incluant l'énergie).

Les notions de transition juste et d'équité sociale recevront une attention soutenue, s'agissant de thématiques transverses impliquant les sciences humaines et sociales.

Ainsi, la formation à la TEDS mobilise des connaissances générales relevant de l'ensemble des sciences de la nature et des sciences humaines et sociales pour permettre de valoriser une **approche transversale**.

Dans une société où la transition écologique et sociétale est à la fois incontournable et omniprésente, la certification TEDS vous permet de mieux comprendre les enjeux de la crise environnementale. Elle vous aide également à intégrer des solutions concrètes à votre quotidien comme à votre parcours professionnel, afin de contribuer activement à l'inversion des trajectoires.

Objectifs

La certification TEDS permet d'intégrer, dans toutes les Licences, un socle de connaissances et de compétences sur la Transition écologique, via une approche **interdisciplinaire**.

Savoir-faire et compétences

Les compétences visées sont les suivantes :

- Appréhender la complexité de la durabilité,
- Adopter une approche systémique et interdisciplinaire,
- Co-construire des diagnostics et des solutions,
- Agir individuellement et collectivement pour la durabilité,
- Développer un esprit critique,
- Incarner les valeurs du développement durable.

Organisation

Déroulé

La formation à la TEDS se déroule sur toute l'année de L2. Chaque étudiant se connecte au cours, suit les autoformations et s'inscrit aux activités et conférences **en autonomie**. Les 3 parties de l'autoformation sont mises en ligne de septembre à avril.

La date de clôture du module est déterminée par les jurys du 2e semestre. Pour l'année 2025-2026, elle se situe le **30 avril 2026**. Après cette date, les

¹ Comme précisé dans le plan climat-biodiversité et transition écologique du MESR, le terme développement soutenable se définit par la combinaison des 17 objectifs

du développement durable (ODD) de l'ONU et garantit l'équité sociale et la prise en compte de la valeur intrinsèque du vivant.



étudiants n'auront plus accès à l'espace Moodle TEDS.

Et après ?

S'ils le désirent, les étudiants ayant validé le module TEDS peuvent **s'engager comme éco-ambassadeurs**.

Les éco-ambassadeurs recevront une formation pour devenir **animateurs de Fresques** (Fresque du Climat, Fresque de la Biodiversité ou Fresque de la Mobilité), puis seront invités à animer auprès des nouveaux étudiants de L2 TEDS.

L'engagement comme éco-ambassadeur pourra être reconnu dans le cadre du système de valorisation de l'engagement étudiant.

Programme

La formation à la TEDS comprend 7 items :

- Autoformation thème 1 - Fondamentaux et défis,
- Autoformation thème 2 - Ressources et responsabilité,
- Autoformation thème 3 - Gouvernance et participation citoyenne,
- Calcul de l'empreinte carbone,
- Conférence,
- Activité,
- Bilan des enseignements.

Autoformations

La certification comprend **3 modules d'autoformation** d'environ 6h chacun, soit **18 heures au total**. Chaque module est composé de courtes vidéos visionnables sur la plateforme Moodle, **en autonomie**. A l'issue de chaque module, une série d'**autoévaluations obligatoires** (réparties par niveau) permet d'évaluer les acquis.

² Les cours (TD, TP et CM) sont prioritaires sur les activités et conférences de TEDS. Aucun étudiant ne sera admis en activité s'il a un cours au même moment.

Dans ce volet autoformation, plusieurs **thématiques** sont abordées : biodiversité, changement climatique, énergie, limites planétaires, transition agricole, politiques publiques, ODD, économie circulaire, RSE, approches participatives, etc.

Empreinte carbone

La première action consiste à calculer son empreinte carbone. L'empreinte carbone représente la quantité de gaz à effet de serre émise par les activités humaines.

Le **calculateur d'empreinte carbone** aide à repérer les usages qui contribuent le plus au changement climatique, et à choisir les actions les plus efficaces pour réduire son empreinte. Le lien du test est sur Moodle, dans l'onglet Empreinte carbone.

Conférences

Chaque étudiant doit assister à au moins une **conférence en lien avec la TEDS**. Une liste de conférences est proposée sur Moodle, et mise à jour tout au long de l'année universitaire. Les étudiants choisissent en fonction de leur **intérêt** et de leurs **disponibilités**².

Les conférences nécessitent une **inscription préalable**.

Activité

La troisième action consiste à participer à une activité parmi celles proposées sur Moodle. La liste d'activités est **complétée au fil de l'eau**. A titre d'exemple, voici certaines des activités qui se sont tenues pendant l'année scolaire 2024-2025 :

- Atelier au Muséum départemental du Var : *"Biodiversité au Muséum : de la nature à la*



culture"

- Challenge *Ma Petite Planète*,
- Atelier *Fresque du Climat*,
- Atelier *Fresque des Nouveaux Récits*,
- Atelier *Fresque de la Biodiversité*,
- Atelier *2tonnes*,
- Atelier *TEDS au jardin*,
- Visites guidées du site de la mine du Cap Garonne : "*Le climat passé et futur, et l'adaptation des végétaux à la sécheresse*",
- Balade pédagogique du domaine d'Astros, à Vidauban
- ...

Là encore, l'étudiant choisit l'atelier auquel il souhaite s'inscrire en fonction de son appétence, et de ses disponibilités.

L'inscription est obligatoire et tient lieu d'engagement à participer à l'activité choisie. En cas d'imprévu, il est obligatoire de se désinscrire au moins 48h avant le début de l'activité, afin de ne pas bloquer un créneau. Toute absence devra être justifiée.

Bilan

Le questionnaire bilan permet à l'étudiant de faire le point sur les **apports de la certification TEDS**, et de donner son avis sur les différents items qu'il a réalisés.

Celui-ci ne sera accessible que lorsque les autres items auront été validés.

Certification

Validation des items

Ci-dessous, un tableau récapitulatif des moyens de valider chaque item de TEDS :

Item	Validation
Autoformation 1	Obtenir la note minimale de 10/20 à chaque autoévaluation
Autoformation 2	
Autoformation 3	
Empreinte carbone	Calculer son empreinte carbone puis partager le résultat dans la boîte de dépôt "Empreinte carbone" sur Moodle
Conférence	Assister à une conférence et remplir le questionnaire "Conférence" sur Moodle
Activité	S'inscrire et assister à une activité
Bilan	Remplir le questionnaire "Bilan" sur Moodle

Conditions de certification

Pour obtenir la certification TEDS, il faut réunir les deux conditions suivantes :

- Atteindre la note minimale de **10/20** à chaque autoévaluation.
- Valider au moins **6 des 7 items**.

Si ces deux conditions sont réunies, l'étudiant obtient **3 ECTS surnuméraires**, ainsi que la **mention au diplôme "TEDS"**.



Infos pratiques

Contacts

✉ teds@univ-tln.fr

Responsables pédagogiques :

- **Vice-président.e délégué.e au développement durable**, vp-developpement-durable@univ-tln.fr
- **Pascale GIRAUDET**, Chargée de mission TEDS, pascale.giraudet@univ-tln.fr

Gestionnaire pédagogique :

Maureen OGNO, maureen.ogno@univ-tln.fr, Bureau V1-028, tel : 04 94 14 24 81

Espace Moodle

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations relatives aux TEDS sur l'espace de cours Moodle :

- En tapant le nom sur Moodle : *2025-26-TEDS - Transition écologique pour un développement soutenable (S. Villain, P. Giraudet & M. Ogno)*
- En scannant le QR code ci-dessous :

